

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS377

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« et les mots : « du même » sont remplacés par les mots : « de l' ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.